

tert-Butanol

19460-1L

Version 1.6

Date de révision
01.07.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : tert-Butanol

FDS-nombre : 000000020546

Type de produit : Substance

Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.

Nom Chimique : 2-méthylpropan-2-ol; alcool tert-butylique

No.-Index : 603-005-00-1

Numéro d'Enregistrement REACH : 01-2119444321-51

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire

Utilisations déconseillées : aucun(e)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Honeywell Specialty Chemicals Seelze GmbH
Wunstorfer Straße 40
30926 Seelze
Allemagne

Honeywell International, Inc.
115 Tabor Road
Morris Plains, NJ 07950-2546
USA

Téléphone : (49) 5137-999 0

Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec: PMTEU Product Stewardship:
SafetyDataSheet@Honeywell.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)
+1-303-389-1414 (Medical)

tert-Butanol

19460-1L

Version 1.6

Date de révision
01.07.2021

Pays Poison Control Center : voir le chapitre 15.1
basé

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Liquides inflammables Catégorie 2

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Toxicité aiguë Catégorie 4 - Inhalation

H332 Nocif par inhalation.

Irritation oculaire Catégorie 2

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 3 - Système nerveux central

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 3 - Système respiratoire

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

2.2. Éléments d'étiquetage

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger	:	H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
		H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
		H332	Nocif par inhalation.
		H335	Peut irriter les voies respiratoires.
		H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence	:	P260	Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
		P280	Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.
		P284	Porter un équipement de protection respiratoire.
		P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir

tert-Butanol

19460-1L

Version 1.6

Date de révision
01.07.2021

P305 + P351 + P338 dans une position où elle peut confortablement respirer.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Résultats des évaluations PBT et vPvB, voir le chapitre 12.5.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
2-méthylpropan-2-ol; alcool tert-butylique	75-65-0 603-005-00-1 01-2119444321-51 200-889-7	Flam. Liq. 2; H225 Acute Tox. 4; H332; Inhalation Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336; Système nerveux central STOT SE 3; H335; Système respiratoire	100 %	

3.2. Mélange

Non applicable

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

tert-Butanol

19460-1L

Version 1.6

Date de révision
01.07.2021

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux:

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Inhalation:

En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 15 minutes. Protéger l'oeil intact. Enlever les lentilles de contact. Appeler immédiatement un médecin.

Ingestion:

En cas d'ingestion, faire boire de l'eau. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

tert-Butanol

19460-1L

Version 1.6

Date de révision
01.07.2021

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Eau pulvérisée

Mousse

Dioxyde de carbone (CO₂)

Produits extincteurs en poudre

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.

La distance de retour de flamme peut être considérable.

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme: oxydes de carbone (CO, CO₂).

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas décharger dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte.

Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

tert-Butanol

19460-1L

Version 1.6

Date de révision
01.07.2021

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger:

Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Aspiration sur le site indispensable.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène:

Prévoir des locaux distincts pour se laver, se doucher et pour le vestiaire. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:

Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Stocker dans une zone conçue pour le stockage de liquides inflammables. Protéger contre les dommages physiques. Température de stockage recommandée : température ambiante. (Température ambiante: $> 0 < 35^{\circ}\text{C}$)

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

tert-Butanol

19460-1L

Version 1.6

Date de révision
01.07.2021

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	Base / Valeur	Valeur / Type d'exposition	Facteur de dépassement	Remarques
2-méthylpropan-2-ol; alcool tert-butyle	INRS (FR) VME	300 mg/m ³ 100 ppm		Valeur limité

VME - Valeur limite de moyenne d'exposition professionnelle (VME):

Valeurs DNEL/PNEC

Composant	Utilisation finale/ incidence	Durée d'exposition	Valeur	Voies d'exposition	Remarques
2-méthylpropan-2-ol; alcool tert-butyle	Travailleurs / Aigu - effets systémiques		240 mg/m ³	Inhalation	
2-méthylpropan-2-ol; alcool tert-butyle	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		139 mg/kg	Contact avec la peau	
2-méthylpropan-2-ol; alcool tert-butyle	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		49 mg/m ³	Inhalation	

Composant	Compartiment de l'environnement / Valeur	Remarques
2-méthylpropan-2-ol; alcool tert-butyle	Eau douce: 6,64 mg/l	
2-méthylpropan-2-ol; alcool tert-butyle	Eau de mer: 0,664 mg/l	
2-méthylpropan-2-ol; alcool tert-butyle	Sédiment d'eau douce: 5,8 mg/kg	
2-méthylpropan-2-ol; alcool tert-butyle	Sol: 1 mg/kg	

tert-Butanol

19460-1L

Version 1.6

Date de révision
01.07.2021

2-méthylpropan-2-ol; alcool tert-butyle	Station de traitement des eaux usées: 690 mg/l	
2-méthylpropan-2-ol; alcool tert-butyle	Oral(e): 88,7 mg/kg	
2-méthylpropan-2-ol; alcool tert-butyle	Eau: 9,33 mg/l	

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.
S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

Mesures d'ordre technique

Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

Éviter l'accumulation de vapeurs en assurant une ventilation adéquate pendant et après l'utilisation.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Protection des mains:

Matière des gants: Caoutchouc nitrile

délai de rupture: > 480 min

Épaisseur du gant: 0,4 mm

Camatril® 730

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

Remarques: Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

tert-Butanol

19460-1L

Version 1.6

Date de révision
01.07.2021

Protection des yeux:

Lunettes de protection chimique

Protection de la peau et du corps:

Vêtement de protection

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: liquide
Couleur	: incolore
Odeur	: caractéristique
poids moléculaire	: 74,12 g/mol
Point de fusion/point de congélation	: env. 25 °C à 1.013,25 hPa
Point/intervalle d'ébullition	: 81 - 83 °C à 1.013 hPa
Inflammabilité	: Facilement inflammable.
Limite d'explosivité, supérieure	: 8 % (v)
Limite d'explosivité, inférieure	: 2,4 % (v)
Point d'éclair	: 15 °C à 1.013,25 hPa Méthode: coupelle fermée
Température d'auto-inflammabilité	: 470 °C Méthode: DIN 51794
pH	: donnée non disponible

tert-Butanol

19460-1L

Version 1.6

Date de révision
01.07.2021

Viscosité, cinématique	:	5,72 mm ² /s à 25 °C Méthode: OCDE Ligne directrice 114
Viscosité, cinématique	:	2,23 mm ² /s à 45 °C Méthode: OCDE Ligne directrice 114
Hydrosolubilité	:	complètement miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	log Pow 0,32 à: 20 °C Méthode: OCDE Ligne directrice 107
Pression de vapeur	:	env. 54 hPa à 25 °C
Densité	:	0,79 g/cm ³ à 20 °C
Densité de vapeur relative	:	donnée non disponible

9.2 Autres informations

Taux d'évaporation	:	donnée non disponible
Viscosité, dynamique	:	donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition en utilisation conforme.

tert-Butanol

19460-1L

Version 1.6

Date de révision
01.07.2021

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts
Acides forts
Métaux alcalins

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale:

DL50

Espèce: Rat

Valeur: 3.046 mg/kg

Méthode: OPPTS 870.1100

Toxicité aiguë par voie cutanée:

DL50

Espèce: Lapin

Valeur: > 2.000 mg/kg

Méthode: OPPTS 870.1200

Toxicité aiguë par inhalation:

Le produit est classé conformément à l'annexe VI de la directive 1272/2008 / CE.

Irritation de la peau:

Espèce: Lapin

Résultat: irritation légère

Irritation des yeux:

Espèce: Lapin

Résultat: Irritant pour les yeux.

tert-Butanol

19460-1L

Version 1.6

Date de révision
01.07.2021

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Espèce: Cochon d'Inde

Résultat: Pas un sensibilisateur de la peau.

Méthode: OCDE Ligne directrice 406

Cancérogénicité:

Note: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Note: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Toxicité pour la reproduction:

Remarques: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Danger par aspiration:

N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien
donnée non disponible

Autres informations:

Le solvant dessèche la peau.

L'inhalation de vapeur de solvant à haute concentration a un effet narcotique.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson:

CL50

Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

Valeur: 6.410 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

NOEC

Espèce: Clarias Gariepinus

Valeur: 332 mg/l

Durée d'exposition: 120 h

tert-Butanol

19460-1L

Version 1.6

Date de révision
01.07.2021

Toxicité des plantes aquatiques:

CE50

Espèce: Desmodemus subspicatus (algues vertes)

Valeur: > 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

CE50

Espèce: Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)

Valeur: > 976 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes:

EC10

Espèce: Pseudomonas putida

Valeur: 6.900 mg/l

Durée d'exposition: 16 h

Méthode: DIN 38412

Toxicité pour les invertébrés aquatiques:

CE50

Espèce: Daphnia magna

Valeur: 933 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité chronique des intervertébrés aquatiques:

NOEC

Espèce: Daphnia magna

Valeur: 100 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité:

Intrinsèquement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

tert-Butanol

19460-1L

Version 1.6

Date de révision
01.07.2021

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

donnée non disponible

12.7. Autres effets néfastes

Ne pas décharger dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

Emballages:

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

Information supplémentaire:

Dispositions relatives aux déchets:

Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE

CE Règlement No. 1013/2006

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR/RID:1120

IMDG:1120

IATA:1120

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID:BUTANOLS

IMDG:BUTANOLS

IATA:Butanols

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: 3

IMDG: 3

IATA: 3

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID: II

IMDG: II

IATA: II

tert-Butanol

19460-1L

Version 1.6

Date de révision
01.07.2021

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID: non

Polluant marin: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

donnée non disponible

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Base	Valeur	Remarques
Directive 2012/18/CE SEVESO III Listed in Regulation : P5c: LIQUIDES INFLAMMABLES	Quantité: 5.000.000 kg Quantité: 50.000.000 kg	
Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)		Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-delà des limites de concentration réglementaires respectives ($\geq 0,1$ % (w/w)), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).
Règlement (CE) no 1907/2006, annexe XIV		N'est pas listée
Règlement (CE) n° 1907/2006, annexe XVII		N'est pas listée

Centre de contrôle de poison

Pays	Numéro de téléphone
Autriche	+4314064343
Belgique	070 245245
Bulgarie	(+)35929154233
Croatie	(+3851)23-48-342

Pays	Numéro de téléphone
Liechtenstein	+41 442515151
Lituanie	+370532362052
Luxembourg	070245245; (+352)80002-5500
Malta	+356 2395 2000

tert-Butanol

19460-1L

Version 1.6

Date de révision
01.07.2021

Chypre	+357 2240 5611	Pays-Bas	030-2748888
République Tchèque	+420224919293; +420224915402	Norvège	22591300
Danemark	82121212	Pologne	+48 42 25 38 400
Estonie	16662; (+372)6269390	Portugal	808250250
Finlande	9471977	Roumanie	+40 21 318 3606
France	+33(0)145425959	Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166
Grèce	+30 210 779 3777	Slovénie	+386 1 400 6051
Hongrie	(+36-80)201-199	Espagne	+34915620420
Islande	5432222	Suède	112 (begär Giftinformation); +46104566786
Irlande	+353(1)8092166	Suisse	145
Italie	0382 24444	Royaume Uni	(+44) 844 892 0111
Allemagne	Berlin : 030/19240		
	Bonn : 0228/19240		
	Erfurt : 0361/730730		
	Fribourg : 0761/19240		
	Göttingen : 0551/19240		
	Homburg : 06841/19240		
	Mainz : 06131/19240		
	Munich : 089/19240		
Lettonie	+37167042473		

Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques
Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances
(LIS)
Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List
Listé ou en conformité avec l'inventaire

tert-Butanol

19460-1L

Version 1.6

Date de révision
01.07.2021

Korea. Existing Chemicals Inventory (KECI)
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances
Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand
Listé ou en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

2-méthylpropan-2-ol; alcool tert-butylique	H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
	H332	Nocif par inhalation.
	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
	H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
	H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.
Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne

CAS Chemical Abstracts Service

DNEL Derived no effect level

PNEC Predicted no effect level

vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance

PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

tert-Butanol

19460-1L

Version 1.6

Date de révision
01.07.2021

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.
